

JEAN LEGENDRE REMPLACE JAMES DE ROTHSCHILD

Le 25 octobre 1947, le député Jean Legendre est élu maire par quatorze voix contre dix au baron James de Rothschild.

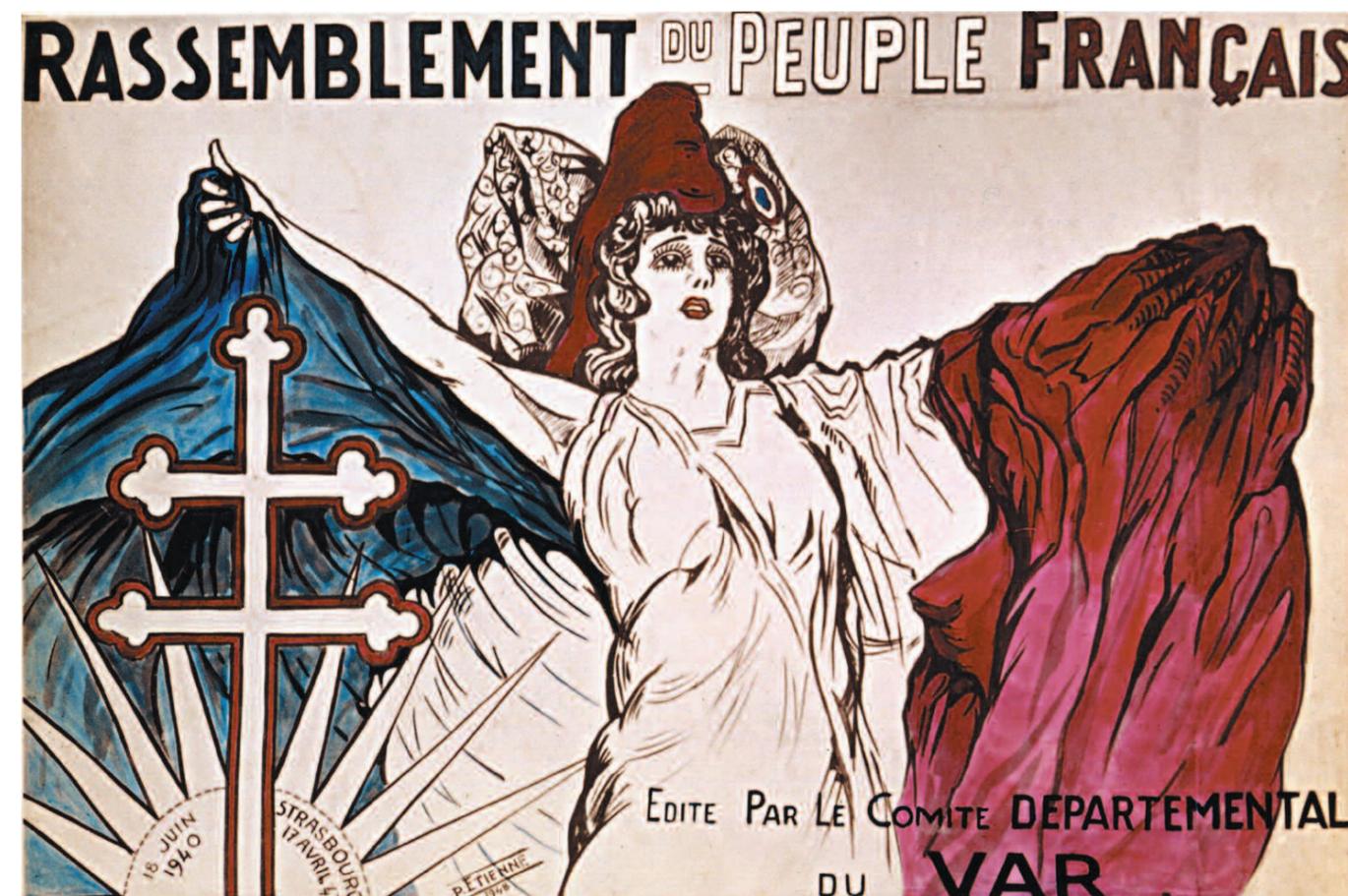
Lorsqu'il s'implante dans le Compiégnois, Jean Legendre (1906-1994) est un trentenaire de droite de la III^e République finissante. Né à Paris dans l'arrière boutique d'un marchand de couleurs du 11^e arrondissement, l'homme devient journaliste politique quand, au sortir de l'École des Enfants de troupes de Rambouillet, il rencontre Henri de Kérillis, le patron de presse du vénérable *Écho de Paris* puis de *L'Époque*. Il s'ancre dans l'Oise comme rédacteur politique de trois hebdomadaires. Lors des législatives de 1936, ce délégué départemental du Parti Social Français du colonel de La Rocque est responsable de la propagande des Républicains Nationaux, adversaires du Front populaire. Prisonnier de guerre libéré pour raisons médicales le 7 août 1943, il contacte mouvement de résistance Libération-Nord, puis fonde à Compiègne, à la demande de l'Organisation Civile et Militaire, le journal *Oise Républicaine* en septembre 1944. Bénéficiant de l'appui des milieux agricoles, notamment betteraviers, Jean Legendre est élu à la première assemblée constituante en octobre 1945. Inscrit au Parti Républicain de la Liberté en 1946, il s'allie au Rassemblement du Peuple Français (R.P.F.) et emporte les élections municipales d'octobre 1947.

Deux carrières menées de front : parlementaire et municipale

La conquête de la mairie résulte de tractations subtiles : le R.P.F. avait proposé à James de Rothschild



Jean Legendre accueillant le général de Gaulle le 7 mars 1948. Coll. Lecuru.



de participer à sa liste locale mais le maire sortant ne voulant pas rompre avec ses soutiens de gauche, Jean Legendre est pressenti. Commence alors une double carrière pour le député-maire.

La carrière de parlementaire dure 17 ans. Homme de la IV^e République, Jean Legendre est un orateur redouté, dont les talents hypothèquent la stature de ministrable : en 1953, il obtient, l'espace d'une nuit, le portefeuille du commerce dans le gouvernement René Mayer. Intransigeant de droite, il défend la grande agriculture picarde, dénonce la politique du parti communiste et de ses alliés, refuse les abandons consécutifs à la décolonisation.

Ses relations avec de Gaulle sont orageuses : entré au comité directeur du R.P.F. en 1948, il soutient Antoine Pinay en 1952 contre les ordres du Général ; il approuve la Constitution de la V^e République, mais refuse l'autodétermination de l'Algérie, et brise son avenir national en 1962. Européen enthousiaste, il

siège dans l'ensemble des instances supranationales et ratifie tous les traités d'union, y compris celui instituant la Communauté Européenne de Défense.

La carrière municipale évolue symétriquement, l'homme mettant au service de la cité son sens de l'événement, ses ambitions du possible et de l'histoire. Réélu maire en avril 1953, Jean Legendre doit, minoraire, démissionner en janvier 1954.

Il revient aux affaires en 1959 et y reste 28 ans. De 1973 à 1976, il représente la ville au Conseil régional, préside l'assemblée picarde et initie l'indispensable voie industrielle de la vallée de l'Oise. Plébiscité en 1971 et 1983, l'amoureux comblé note : *Quand je fais le bilan de ma vie publique, je me demande parfois si l'écharpe de maire ne me convient pas mieux que celle de député.*

La rencontre de Jean Legendre avec Compiègne a duré 50 ans. Des noces d'or qui permettent à la ville d'épouser son temps.

Affiche pour le R.P.F.

JEAN PHILIPPOT ET LA RECONSTRUCTION

Au lendemain de la guerre, l'une des préoccupations vitales, avec celle du ravitaillement, est la reconstruction. Le quart des immeubles compiégnais est sinistré.

Le 4 juin 1949, le pont neuf sur l'Oise est inauguré en présence de Pierre Pflimlin, ministre de l'agriculture. L'événement résume l'impératif de l'après-guerre : reconstruire le pont Séjourné et le centre

ville bombardé ou incendié en 1940, rebâtir le quartier de la gare détruit en 1944. La reconstitution du pont Louis XV, commencée en mars 1942, et les quatre immeubles monumentaux qui ponctuent ses angles dessinent, aujourd'hui encore, une belle entrée de ville où les frontons sculptés par Georges Muguet restituent des scènes de chasse forestières à proximité de la rivière.

Pour assurer la reconstruction, la municipalité fait appel dès 1940 à Jean Philippot (1901-1988). Né à Compiègne, cet architecte parisien est le gendre de Raoul Dautry. Devenu architecte en chef en octobre 1941, il propose un plan, voté en décembre 1943 et déclaré d'utilité publique le 12 mai 1945.

Un projet d'urbanisme ambitieux et visionnaire pour une ville de 35 000 habitants

Le plan Philippot est plus qu'un programme de reconstruction : il anticipe des habitations collectives dans le centre élargi jusqu'au boulevard Gam-

Place du 54^e régiment en reconstruction. Photographie. Coll. Lecuru.



beta, un quartier de maisons individuelles le long de la rue de Paris, une nouvelle répartition des services publics et de la fonction militaire, une zone industrielle sur la plaine de Choisy, une trémie prolongeant la rue d'Amiens sous la voie ferrée, un second pont en aval de Venette, et enfin, un boulevard périphérique.

Le plan de reconstruction marque également une ambition patrimoniale. Tout ce qui présente un intérêt artistique ou historique est préservé ou magnifié : les rives de l'Oise, promues monument historique, doivent ainsi accueillir un prestigieux mémorial Jeanne d'Arc. Mais Philippot réinvente la tradition en mobilisant un goût — le moderne classicisme — et un sens de la ville — la symbiose avec la forêt. Se voulant le continuateur de Gabriel, il remodèle une cité royale. Le nouvel ordonnancement prévoit un accès du château au centre de la forêt, des perspectives comme la voie triomphale Solférino - Saint-Lazare, des échappées sur les coteaux de Margny, des grandes places, demi-lunes, ronds-points et coulées vertes. Ces réaménagements nécessitent des destructions ou le réaligement des façades intéressantes. Pour rappeler les immeubles du XVIII^e siècle, un cahier des charges strict homogénéise aussi l'architecture : hauteur limitée à deux étages, construction en pierres de taille apparentes, toit à la mansart, ouvertures et moulurations réglementées.

Une identité réinventée dans la vieille ville

Si Jean Philippot ne dirige personnellement que la reconstruction du pont et de ses abords, son talentueux adjoint, Claude Charpentier, et l'architecte des bâtiments de France, Michel Legendre, veillent à la concrétisation de ses directives. Mais le projet se trouve réinterprété ou restreint par le manque de crédits, la pénurie des logements opposée aux destructions, les protestations des commerçants et du Groupement des Sinistrés. La reconstruction s'achève vers 1955. Limitées à l'hyper-centre, les réalisations vont conférer une identité indubitable à la vieille ville, que respectent les constructions tardives des places Saint-Nicolas et du Marché.

La rue Solférino avant la guerre (haut), détruite par les bombardements (milieu) et après les travaux de Jean Philippot (bas). Cartes postales et photos. Coll. Lecuru.



UN DÉMARRAGE INDUSTRIEL TARDIF MAIS RÉUSSI

*Une rencontre et un pari décident
de l'implantation de Cadum-Palmolive,
l'unité motrice qu'attendait la première zone industrielle.*

Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, les perspectives d'emplois sont inégales. L'échec des projets de circuits de l'Automobile Club et du Bol d'Or en 1953 clôt définitivement l'ère de l'industrie résidentielle. L'espoir de transférer l'école de Saint-Cyr pour conforter une fonction militaire, traditionnelle et puissante, tourne court en 1953.

Une option et un pari pour lancer l'industrie

Dès 1921, Fournier-Sarlovèze avait envisagé de convertir la plaine de Choisy en zone industrielle. Mais le projet, reconnu d'utilité publique en 1945, reste à concrétiser. La ville ne compte que trois unités notables : La Nourylande, la Biscuiterie Nantaise et les Ateliers de Construction. Le démarrage industriel se produit en septembre 1953 lorsque Jean Legendre convainc Monsieur de Lanauze, un ancien élève du collège, PDG de Cadum-Palmolive, de préférer Compiègne à Reims pour l'implantation d'une nouvelle usine, et règle en un mois la question des désenclavements routier et ferroviaire.

L'industrialisation se développe en deux phases : d'abord par implantation cadencée d'unités exogènes, parfois liées techniquement à l'entreprise motrice (Sifraco en 1959, Allard et Blanchard en 1964), puis, à compter de 1966, par extension sur place des capacités productives. La Zone Industrielle Nord (ZIN) passe ainsi de 460 emplois en 1955 à 3 150 en 1975.

*Chromolithographie
des années 1920.
Coll. Musée du papier
d'Angoulême.*

Cette croissance du secteur secondaire participe de processus technico-économiques datés. Compiègne bénéficie alors de la déconcentration parisienne que



favorisent les mesures étatiques de 1954, ainsi que des implantations des firmes transnationales sur les marchés français et européens. La dynamique spatiale du capitalisme confronte la vieille cité impériale au fordisme et ouvre aux nouveaux salariés une régulation longtemps réservée aux verriers de Thourrotte. La taille des entreprises s'accroît, les lignes hiérarchiques s'étoffent — 18 % des actifs de la ZIN relèvent de l'encadrement et de la maîtrise. Les revenus, garantis, étendus aux femmes et assortis de primes — le 13^e mois chez Cadum-Palmolive — élèvent le pouvoir d'achat pour le bonheur des commerces de gros et de détail dont les effectifs gonflent de 20 à 50 % tant dans l'alimentaire que dans le non alimentaire; le taux de chômage est réduit à 1,5 %.

Deux faiblesses hypothèquent ces mutations

D'une part, s'implantent principalement des chaînes de fabrication de produits standardisés qui génèrent des emplois subalternes. Cette taylorisation provoque une inadéquation croissante entre les qualifications offertes et demandées. D'autre part, le redéploiement des grandes firmes ne décentralise, dans un premier temps, ni sièges sociaux, ni centres de recherches : la dépendance économique expose environ 45 % des employés locaux aux décisions étrangères.

La conversion qu'inaugure l'implantation de l'unité Cadum-Palmolive est profonde et sera maîtrisée par la greffe d'industries propres et diversifiées sur le support aristocratique.

*Photo aérienne de la
ZIN avec Colgate au
premier plan.*

GREFFE D'UN NOUVEAU COMPIÈGNE

Le 29 mai 1959, la municipalité Legendre décide de créer une zone d'urbanisme prioritaire (ZUP) et de porter la population à 50 000 habitants

En 1950, l'irruption de la croissance aggrave les problèmes de la reconstruction : Compiègne est confrontée à la crise du logement. La programmation de 1 000 logements à proximité de la forêt et du château Fournier-Sarlovèze, d'abord sur 13 hectares de terres agricoles, constitue une solution imaginée dès 1951 par les architectes Philippot et Charpentier. Avec leurs murs en pierres, leurs toits d'ardoises, leurs grandes baies vitrées et le confort offert à tous, les bâtiments de la Glacière, que parachèvent l'église Saint-Paul-des-Sablons et un centre commercial, ornés de bas et hauts reliefs, constituent un nouveau quartier réussi, dénommé *La Victoire* en 1960.

L'urbanisme et les exigences de la croissance

Le bilan se limite toutefois à 397 nouveaux logements pour la période 1954-1959. Aussi, la municipalité legendriste mise-t-elle sur une urbanisation massive et rapide. Le ministre de la Construction, Pierre Sudreau, arrête le 15 avril 1960 la création d'une zone à urbaniser par priorité, de 84 hectares, jouxtant la vieille ville. Dès mai 1960, Jean

Legendre sollicite Jean Philippot comme architecte en chef et maître d'œuvre de l'îlot rue de Paris – rue Saint-Joseph.

L'étude Biset conçoit finalement le plan de masse, divisé en trois secteurs A, B, C, dénommés en février 1966, *La Victoire*, *Les Jardins* et *le Clos des Roses*. Le projet, amendé, est moins original que souhaité et les contraintes financières imposent la densification en B et C : sont prévus 3 200 logements et non plus 2 500. La réalisation, déléguée en général par lots de 200 logements à divers promoteurs, dure la décennie 60. Le Clos des Roses démarre avec le programme des rapatriés d'Algérie en juin 1961, *La Victoire* s'achève en 1970.

En novembre 1969, l'anticipation de l'implantation de l'Université provoque un remaniement du plan de la ZUP puis la création de la Zone d'Aménagement Concerté de Royallieu ; celle-ci accueille 1 000 logements à compter de 1972. À ces deux opérations majeures s'ajoutent des initiatives restreintes mais emblématiques : les résidences *Les Frênes*, *Carnot* et *Saint-Lazare*.



Le quartier de la Victoire jouxte le parc du château Fournier-Sarlovèze.



Un contraste flagrant entre le nouveau Compiègne et le centre historique

Le bilan est stupéfiant. Compiègne devient une ville neuve à la sociologie renouvelée : le nombre de logements double et passe de 6 178 en 1954 à 13 556 en 1975, au rythme accru de 2 953 entre 1959 et 1968,

3 829 entre 1968 et 1975 ; le parc immobilier, postérieur à 1948 à 75 %, compte 50 % d'HLM. La greffe urbaine pose toutefois des problèmes car tout distingue le nouveau Compiègne de la vieille ville. Aux contrastes architecturaux s'ajoutent les différences entre catégories sociales et professionnelles — indépendants et rentiers versus salariés — les distinctions entre natifs et les autres, les disparités dans les équipements publics... L'urbanisation linéaire sur 10 km, alliée à des articulations médiocres, pose la question de la centralité, d'autant que le centre historique, asphyxié, se dégrade. L'ensemble urbain tient néanmoins grâce à la personnalité du maire et au contrat legendriste, incontestés à partir de 1965 : le nouveau Compiègne bénéficie de la régulation qu'assurent entreprises fordistes et emploi public, tandis que l'ancien Compiègne engrange les retombées de la croissance rapide d'une demande encore quantitative et captive.

Le quartier de la Victoire constitue une opération urbanistique exemplaire, prélude à une urbanisation nouvelle (en haut à droite).



Toute la façade de l'église Saint-Paul-des-Sablons, sculptée par G. Muguet, relate la vie de l'apôtre Paul. Ici, la scène se situe à Damas : le chrétien Ananias baptise Saul de Tarse.

UN GRAND COMPIÈGNE

L'arrêt préfectoral du 10 décembre 1970 institue le Syndicat à Vocation Multiple de Compiègne entre dix communes intéressées.

Alors que s'élabore le VI^e plan, les aménageurs du Bassin parisien retiennent la région de Compiègne comme zone d'appui et proposent à la ville un pari sur l'avenir : 150 000 habitants en 2000. Jean Legendre relève le défi. Il importe de donner à la collectivité locale deux instruments permettant de formuler une politique d'équipements compatible avec le développement urbain et les moyens financiers disponibles : un Plan de Modernisation et d'Équipement, un Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (SDAU).

Le député-maire Jean Legendre au crépuscule d'une brillante carrière.



Le projet d'intercommunalité

La Société de Recherche et d'Étude Pluridisciplinaire d'Aménagement détermine deux territoires. L'aire du SDAU proprement dit regroupe les quinze communes faisant partie de la commission mixte instituée par arrêté préfectoral le 16 mai 1969 ; le périmètre d'investigation s'élargit à douze communes limitrophes. L'intérêt doit favoriser la coopération

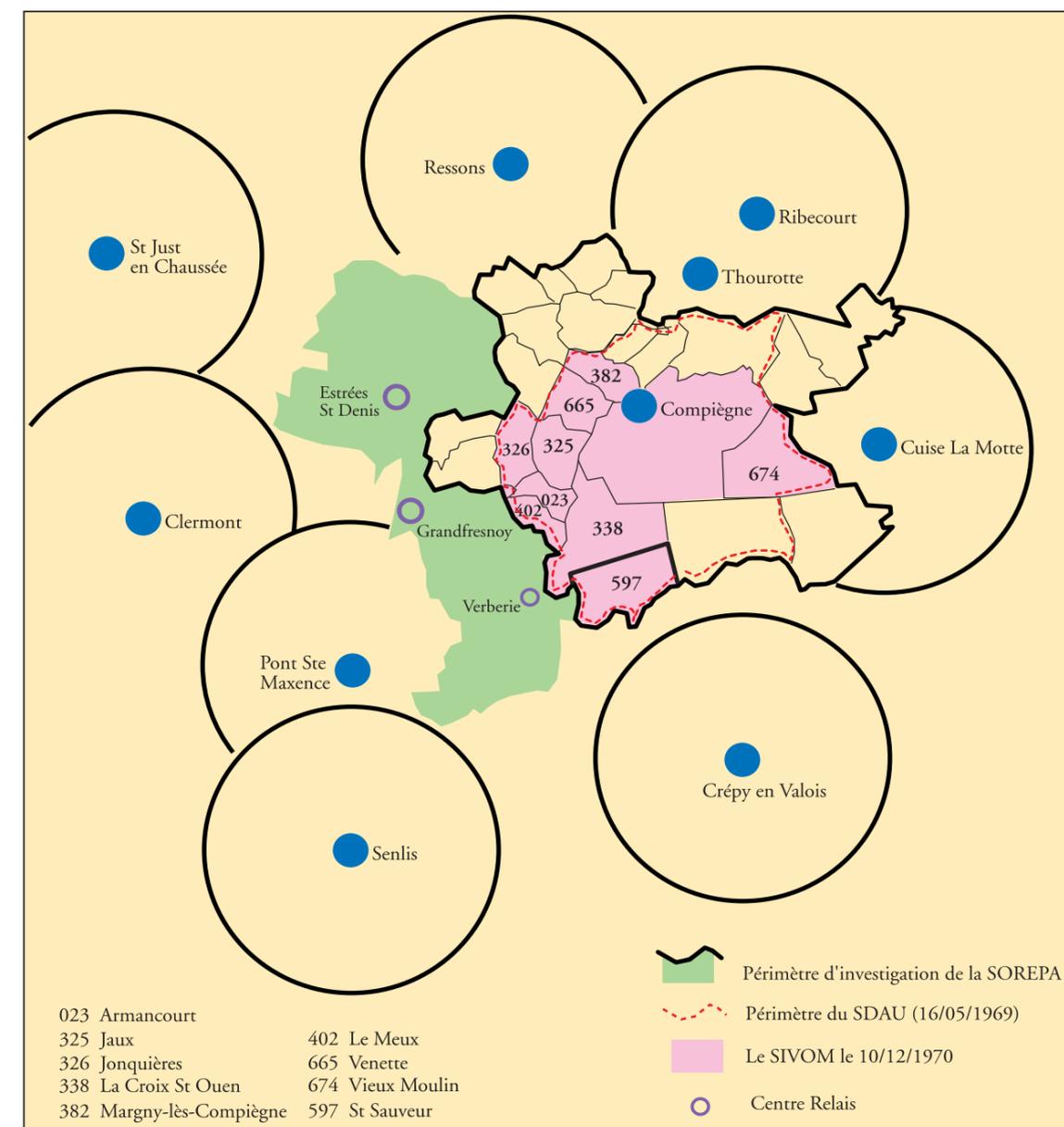
entre acteurs locaux. Pour Compiègne, l'enjeu est de trouver des réserves foncières en composant avec la géographie administrative ; pour les autres communes, il s'agit de s'allier à un pôle dynamisant et dominant afin de maîtriser son influence dans les 10-15 ans à venir, à l'aide de moyens accrus.

Portée par de fortes personnalités, la dynamique instaurée conduit à la constitution du SIVOM présidé par Jean Legendre le 30 décembre 1970, et de cinq commissions chargées de l'aménagement et de l'urbanisme. Mais les mises en garde du sous-préfet, la sanction électorale d'une proposition de fusion entre Margny et Compiègne, ou la farouche indépendance de Bienville, témoignent des peurs et des attraits qui fondent alors cette expérience pionnière d'intercommunalité.

L'analyse prospective fixe deux schémas d'intervention. À l'échelle du Bassin parisien, elle érige la vallée de l'Oise en axe structurant, tangentiel au développement francilien. À l'échelle de l'agglomération, le SDAU, approuvé le 8 mars 1973, retient le scénario d'un centre fort franchissant l'Oise qui nécessite la réalisation d'un second pont urbain entre le boulevard Gambetta et la prairie de Venette, ainsi que la rénovation et la restructuration des rives.

Trois aléas dérangent ces prévisions

La disponibilité de 34 hectares et la libération escomptée des terrains militaires arrêtent l'implanta-



tion du centre universitaire à Royallieu et étirent dès décembre 1969 la ville sur la rive gauche. En 1975, l'ouverture du pont sud, et surtout la programmation d'un pôle commercial périphérique, destiné à renforcer l'emploi tertiaire insuffisant ainsi que le rayonnement régional de la cité, provoquent une bipolarisation de l'agglomération où les métriques pédestres et automobiles tendent à opposer la rive gauche urbaine à la rive droite périurbaine, la vieille ville au nouveau

Compiègne. Enfin, la conjoncture se retourne.

L'idée d'un grand Compiègne restera néanmoins matricielle. L'élaboration du SDAU marque durablement les acteurs locaux, leur représentation de l'agglomération, comme leurs interventions. Et la constitution du SIVOM crée une communauté de destin, sous l'autorité compiégnoise longtemps incontestée.

En 1983, Michel Woimant succède à Jean Legendre à la présidence de l'intercommunalité.

L'aire du SDAU, du SIVOM. Graphique réalisé par S. Grieu. Source : SOREPA

1972

L'UNIVERSITÉ DANS LA VILLE

*Le 2 octobre 1972, Olivier Guichard,
ministre de l'Éducation nationale, signe le décret
qui crée l'Université de Technologie de Compiègne.*

*Guy Denielou présente
les plans du centre
Benjamin Franklin à
Jean-Pierre Soissons.
À l'extrême droite,
l'architecte Adrien
Fainsilber.*

L'idée d'un établissement pilote de sciences appliquées, propre à rénover l'enseignement supérieur français, émane de Pierre Guillaumat (1961) et Pierre Aigrain (1966). Le concept est approfondi en 1970-1971 sous le patronage de Bernard Delapalme, directeur de recherche ELF-ERAP. L'ambition, marquée par la réussite bostonienne de la Route 128, le colbertisme gaulliste et un saint-simonisme rhône-alpin, vise à fonder l'équivalent français du Massachusetts Institute of Technology. Officiellement présenté en décembre 1970, le projet organise l'original établisse-



Première rentrée à la Maison de l'Europe.

ment en université comprenant trois départements d'ingénierie — le génie mécanique, le génie biologique, le génie chimique — ainsi qu'un Institut de Technologie des Villes. Le législateur lui accorde des dérogations à la loi d'orientation de 1968 (juillet 1971).

Le choix de Compiègne participe d'un double mouvement

D'une part, suite aux préconisations de l'Organisme Régional des Études de l'Aire des Vallées de l'Aisne et de l'Oise, Jérôme Monod, délégué général à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale, retient le 28 octobre 1969 la création d'une université à Compiègne comme l'une des trois grandes interventions publiques dans le Bassin parisien ; on escompte 9 000 étudiants en 1980-1985.



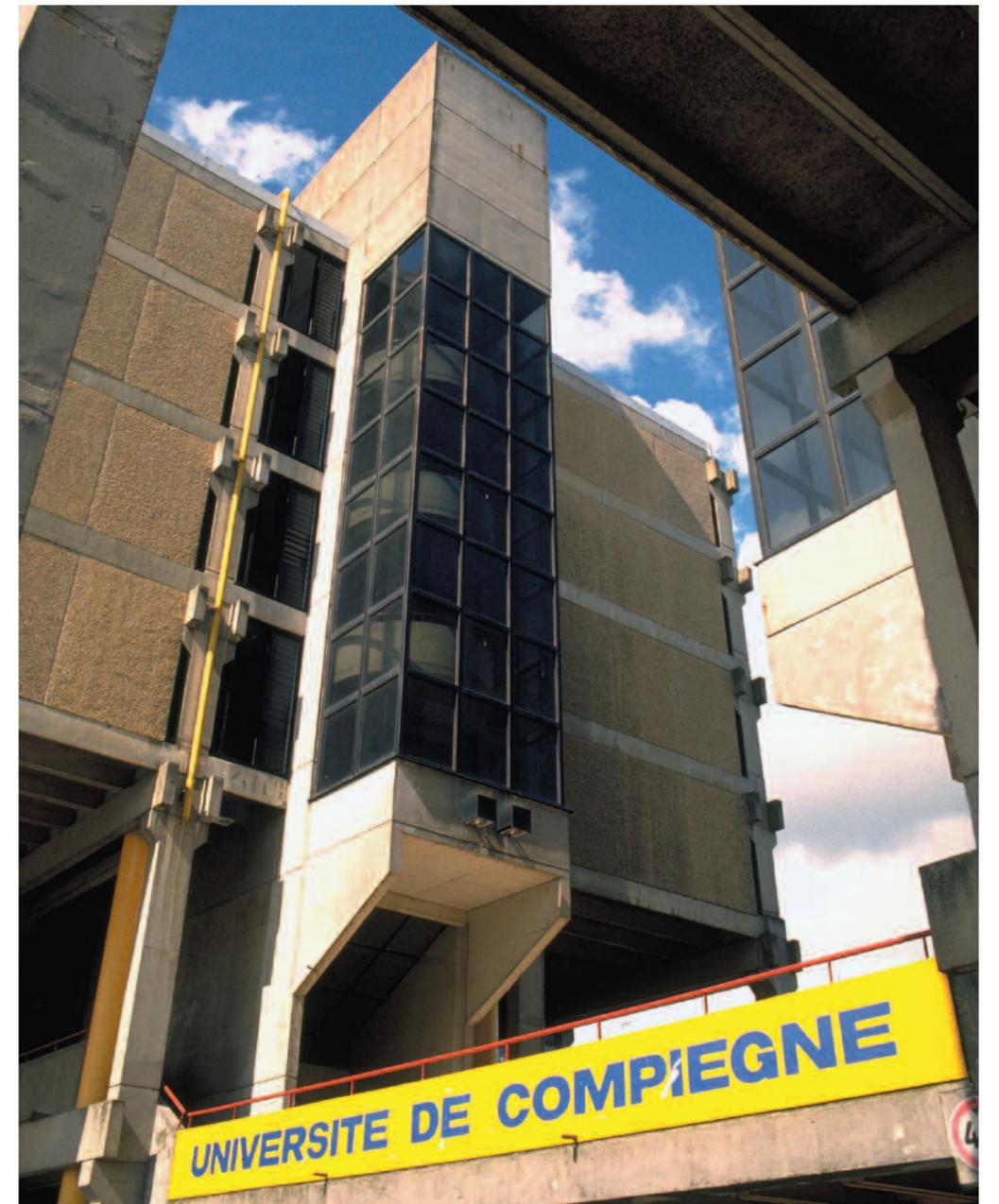
D'autre part, la ville mesure sa vocation à accueillir un enseignement supérieur de haute qualité. Déjà en 1803, le Premier Consul avait logé dans le Palais, rue d'Ulm, la nouvelle École Supérieure des Arts et Métiers pour former jusqu'en 1806 les sous-officiers de l'industrie française. Et en 1928, Fournier-Sarlovèze avait envisagé une académie anglo-saxonne susceptible d'enrayer le déclin d'une colonie britannique autour de l'église anglicane. Aussi, le conseil municipal saisit-il l'opportunité le 20 novembre 1969, affecte 40 % de la ZUP au projet, et lui assure un soutien indéfectible.

Programmatique, l'ancrage dans la cité expérimente deux formes

L'insertion sociale lève aisément les préventions post-soixantardes : le jeune Groupe d'action culturelle de Compiègne accueille une commission et un Suisse poète qui font connaître l'établissement (1972), et l'association *Comenius* organise des conférences université-ville (1974).

L'insertion matérielle appelle du pragmatisme : l'UTC s'égaille dans dix-huit implantations provisoires, l'offre d'héberger la présidence dans l'hôtel de Songeons suscitant la création de l'*Association des Amis du Musée Vivenel*. En 1973, un premier bâtiment est inauguré à Royallieu, mais la livraison du futur centre Benjamin Franklin, place Jean Mermoz, tarde. Aboutie, l'œuvre de l'architecte Adrien Fainsilber provoque les contemporains.

Les pionniers — des personnels et étudiants atypiques, riches de capitaux sociaux et spatiaux, fédérés par la personnalité charismatique du président Guy



Denielou — effectuent leur première rentrée universitaire le 17 septembre 1973. Quand l'établissement délivre pour la première fois le diplôme d'ingénieur à quarante Utécéens (1977), Jean Legendre s'oppose au transfert des réserves de la Bibliothèque Nationale dans les locaux du Centre de Recherches de Royallieu (1978), l'aventure fondatrice s'achève.

*Le Centre
universitaire
Benjamin-Franklin,
remarquable exemple
d'architecture
fonctionnaliste.*

1972

UNE RÉUSSITE UNIQUE AU NORD DE PARIS

*Le 23 octobre 1987,
Philippe Marini succède à Jean Legendre qui,
démissionnaire, reste fort actif.*

Tranquille, la succession participe de la rénovation engagée dix ans plus tôt. En effet, face à la conjoncture négative qui défie les Compiégnois, Jean Legendre a choisi en 1977 de s'entourer de personnalités nouvelles, propres à incarner et à assumer les mutations en cours : les diplômés des grandes écoles et les membres des grands corps font une entrée remarquée à la mairie.

La personnalité de Philippe Marini, sénateur maire RPR depuis 1992, reste emblématique. Né en 1950, ce brillant énarque, inspecteur des finances, d'abord directeur des services financiers du Commissariat à l'Énergie Atomique et de la Société CEA-Industrie (1982-1989), puis introduit dans les cercles économiques privés (ARJIL, Kleinwort, Benson, Gimar et Cie), s'illustre comme Rapporteur Général de la Commission des finances du Sénat depuis 1998. En janvier 1987, la question de la succession

implique aussi l'Université dont la présidence échoit à Michel Lavalou, ancien directeur général de la Recherche-Développement du groupe Rhône-Poulenc, proche collaborateur du ministre Hubert Curien.

Un nouveau départ

La relève des hommes s'accompagne d'une relance urbaine. Au sud de la ville, l'achèvement de la voie industrielle et l'ouverture de l'échangeur de Chevrières (1986) favorisent la saturation de l'aire de Mercières — vitrine de la nouvelle équipe — et le démarrage de la zone industrielle du Meux.

L'université se structure en « groupe UTC ». La politique d'essaimage implique le renforcement de la filiale de Sevans-Belfort, et l'émergence d'une seconde génération d'entreprises technologiques telle ETIA. Des partenariats public-privé autorisent la constitution de trois outils idoines : Divergent, société de portage et de conseil (octobre 1987), le centre de transfert de Royal-



Vue aérienne de l'entrée sud de la ville sur la C.D. 200. À l'arrière plan, l'aire de Mercières saturée.



lieu II (1989) et le parc technologique. Le projet d'allier les bassins creillois et compiégnais, imaginé dès les années trente, repris en 1988, s'inspire des réussites du *Rensselaer Polytechnic Institute* et du *Research Triangle Park* pour donner corps à la Technopole Sud-Oise. En 1989 naît l'institution Oise la Vallée, reconnue réseau de villes par la DATAR.

Une « edge-city »

À l'aube des années quatre-vingt-dix, la cité s'enorgueillit d'un modèle de développement local efficace. La dynamique de tertiairisation soutenue par l'industrie s'avère plus endogène qu'exogène, sur fonds de relative indépendance à l'égard des transferts publics, avec deux performances.

D'abord, le pôle compiégnais s'individualise comme l'un des deux foyers circumparisiens de haute croissance. Il assure 41 % des gains d'emplois sur l'ensemble du département de l'Oise pour la période 1982-1990, abaissant le taux de chômage à 7 %. Ensuite, à 75 km de Paris, l'agglomération constitue

un exemple singulier de contremétropolisation ; seuls 6,7 % des locaux travaillent en Ile-de-France.

Ainsi, par ses alliances avec des acteurs fortement dotés en capitaux sociaux, économiques et culturels, Compiègne se trouve alors en phase avec les mutations articulant innovation et organisation réticulaire, décentralisation et métropolisation : une réussite qui atténue la dualisation de la ville et obère la montée des votes protestataires.

Ensermée entre la ville centre et la zone d'activité du Meux (à l'arrière plan), la plaine alluviale ménage une coupure verte et le franchissement de la rivière pour le parc technologique.



À gauche : Michel Lavalou, président de l'UTC.

À droite : Philippe Marini.

LA REDÉCOUVERTE DE LA RIVIÈRE

*Le 28 décembre 1993,
les conjonctions de l'Aisne et de l'Oise
provoquent une crue mémorable.*

Des années soixante aux années quatre-vingt, Compiègne s'accommode de la rivière. Mais, pendant la décennie quatre-vingt-dix, l'Oise impose trois défis : s'en suit une bifurcation urbaine.

Compiègne sauvée des eaux

Avec la crue de 1993, la rivière se rappelle dangereusement aux Compiégnois : 400 foyers sont sinistrés, 2000 emplois de la plaine de Choisy connaissent le chômage technique. Les alertes de février 1995 et 2001 banalisent cette exception. Deux décisions sont donc prises. D'abord, à l'aube de l'hiver 1995, un puissant endiguement, soutenu par des enrochements, aména-

Des travaux de protection sont entrepris par la mairie afin de lutter contre les inondations.



gements de postes de crues et bassins tampons, protège les 47 km de berges du SIVOM. Ensuite, en 1996, un plan de prévention des risques d'inondation est adopté conformément à la loi Barnier de 1995 : la vallée se trouve partiellement réservée aux espaces naturalisés ou activités récréatives, et le plateau de la rive droite doit désormais accueillir l'essentiel de l'urbanisation.

Le canal Seine-Nord

Depuis 1969, un consortium présidé par Roland Nungesser travaille sur un projet visant à créer une continuité fluviale entre la Seine et le Nord européen. Le réseau navigable à grand gabarit de la France septentrionale se divise en effet en deux ensembles mal reliés : le canal Dunkerque-Escaut complété par la Deûle et la Lys d'une part, la Seine prolongée par l'Oise canalisée jusqu'à Compiègne en 1971 d'autre part. En octobre 1993, le parlement de Strasbourg approuve le projet Seine-Nord qui, reliant Compiègne au canal de la Sensée sur 134 km, constitue une priorité du schéma directeur des voies navigables d'intérêt communautaire. Philippe Marini devient président de la Commission territoriale *Voies Navigables de France* pour la Seine en 1996. Mais les interrogations surgissent : faut-il accueillir des unités de 1 500 tonnes ou des convois de 4 500 tonnes, élargir le canal du Nord ou celui de Saint-Quentin, planifier tracés et zones industrialo-portuaires, prévoir un tirant d'air de 5,5 ou de 7 mètres ? L'avenir du projet



va se jouer à la suite du débat parlementaire... en fonction de l'intérêt qu'y attacheront les chargeurs d'une part et l'Europe d'autre part.

Un site fluvial

La nécessité de doter l'agglomération d'un centre fort, alliant Compiègne, Margny et Venette, impose la programmation d'un pont urbain, rue du port à bateaux en 2002, ainsi qu'un hypothétique franchissement vers l'île des Rats. Sur la rive gauche, d'importants aménagements articulent cette problématique avec la protection contre les inondations, et la requalification urbaine. Le quartier populaire des anciens abattoirs et les maisons basses des mariniers sont ainsi rasés pour édifier un front de l'Oise (1994-1997). Des liaisons vertes et bleues insèrent aussi la rivière comme la forêt dans la ville : les bords de l'Oise offrent des cheminements et des échappées à travers mails, jeu d'Arc et parc de Songeons, balisés par des témoignages patrimoniaux et le port de plaisance.

L'endiguement de la rivière a préservé le charme du quartier des mariniers, à proximité de l'île des Rats.

Cette redécouverte de la rivière suscite des débats et pose la question de l'intercommunalité. Les clivages entre villes-centres sur la localisation du pont urbain ou l'affectation des zones d'activités sont alors majeurs, de même que les différends entre bassin compiégnais et amont oisien sur la gestion des crues.

Vue aérienne de la rive droite lors des inondations de 1993.



UN NOUVEL IMPÉRATIF TECHNOPOLITAIN

*En initiant la société de capital d'amorçage SECANT,
l'UTC veut créer cent entreprises
et mille emplois en dix ans.*

La double expérience de la métropolisation et d'une conjoncture négative met Compiègne à l'épreuve. Entre 1993 et 1998, la concurrence du pôle Saint-Denis s'ajoute aux restructurations des firmes transnationales et à la réorganisation de la fonction militaire — deux régimes sont supprimés. En 1999, les indicateurs de croissance démographique se révèlent fort médiocres. Aussi, au regard des enjeux, les acteurs du développement local exigent des mesures étatiques compensatrices, puis engagent, avec l'élection du Grenoblois François Peccoud à la présidence de l'UTC (1995), un programme mobilisateur de relance technopolitaine. Les nouvelles technologies de l'information et de la communication vont soutenir l'avantage concurrentiel local à l'échelle globale. La formation se renoue par recom-



*François Peccoud,
Président
de l'Université de
Technologie de
Compiègne.*

Le centre de transfert.

binaison des compétences internes et externes. En matière de formation initiale, le département Génie des Systèmes Urbains constitue l'alternative au projet d'école d'architecture (1996), après la création du Génie des Systèmes Mécaniques. La formation continue développe l'enseignement non présentiel et sa marchandisation. Les campus numériques organisent des réseaux de taille critique tandis que la structuration d'une plate-forme au Brésil assure une internationalisation crédible.

La valorisation de la recherche

La recherche vise la reconnaissance en articulant trois dimensions géographiques qu'illustrent les quarante-sept contrats conclus par le Laboratoire de Technologie Enzymatique: vingt-cinq émanent de l'Île de France, sept de la Picardie et six de l'étranger. Intégré au complexe francilien, Compiègne participe du système d'innovation picard par les plates-formes coopératives telles « Agro-industrie », les laboratoires communs comme PROCEDIS alliant UTC et Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques, ou les huit pôles thématiques financés par la région.

La valorisation de la recherche implique diverses institutions intégrées. L'association Gradient accueille les



*Vue aérienne de la
ZAC de Royallieu, des
centres de recherches et
de transfert reliés par
une passerelle.*

contrats; la société anonyme Divergent assure le conseil aux entreprises et la gestion déléguée; Sécant fournit le capital risque d'amorçage; UTC Dynamique Entreprendre, une adhocratie née en 1998, détecte les projets innovants, évalue leurs faisabilités technique et économique avec l'aide du comité de valorisation, et soutient les start-up. Si le passage à l'entrepreneuriat — l'incubation — est dématérialisé, le centre de transfert de Royallieu, en voie de doublement, regroupe la Direction aux Relations Industrielles de l'UTC, les services d'appui dont l'ANVAR, une pépinière d'entreprises et un centre de congrès. Le bilan est triple.

La troisième génération d'entreprises technologiques émerge, comptant vingt-cinq pousses nées entre 1998 et 2002. Trente-six entreprises et trois cent cinquante emplois dynamisent désormais l'environnement direct de l'Université. L'espace compiégnois se recompose selon le schéma d'urbanisme adopté en 2000: le raccordement à la mégapole parisienne dessine un mall technolo-

gique jusqu'aux friches de Royallieu, recyclées dans la cité. Enfin, l'intégration des proximités géographiques, technologiques, financières, organisationnelles et institutionnelles, donne corps à un milieu innovateur. La technopole Sud Picardie est devenue une réalité.

*Le centre Pierre
Guillaumat de
l'UTC.*



AUX AVANT-POSTES DE LA MÉTROPOLISATION

*Les analyses de l'INSEE
font de Compiègne
une « edge-city » européenne.*

Les Compiègnais entrent dans le XXI^e siècle, confiants. Ils reconduisent triomphalement Philippe Marini à l'hôtel de ville en 2001, mesurent les tentations tribunitiennes lors des élections présidentielles de 2002. Des tendances maîtrisées fondent cette sérénité.

Compiègne tient de la « edge-city », la ville lisière-ville inversée qui émerge à la périphérie des mégalo-les, mais diffère des centres villes et des banlieues traditionnelles par ses offres en travail, commerces et loisirs. Trois constats appellent cette désignation. 1) Compiègne se situe aux franges externes de l'étalement francilien et de la ceinture verte parisienne. 2) La métropolisation s'affirme en 1999, 10,5 % des locaux travaillent en Ile de France. 3) Néanmoins, la cité fixe un bassin d'activités important et dynamique: l'offre d'emplois (32 174) dépasse le nombre d'actifs (29 454), 2 046 personnes supplémentaires y ont trouvé un travail entre 1990 et 1999.



Au regard des évolutions possibles, cinq orientations dessinent le futur souhaité:

1. La nouvelle intercommunalité

Suite à la loi de juillet 1999, le SIVOM est devenu la Communauté de Communes de la région de Compiègne pour abriter 90 000 habitants en 2020. Mais, l'Association du Bassin compiègnais, formée avec les collectivités territoriales de la plaine d'Estrées et de la Basse Automne, anticipe la défense et la promotion de l'arrière-pays.

2. Le nouveau zonage

L'espace compiègnais s'ordonne selon trois bandes parallèles à la rivière Oise. Au sud-est, le secteur boisé et sa constellation de communes forestières dévolus aux fonctions douces. Au nord-ouest, la voie industrielle et la RN 31 qui fixent le développement économique: l'essentiel des 320 hectares de zones d'activités nouvelles. Entre deux, cours d'eau, villes, bosquets et coteaux s'entrelacent, exigeant le respect des paysages.



3. Le milieu innovateur

L'université innove le fait urbain, appelant l'implantation d'entreprises propres à valoriser les opportunités locales, dans le secteur des industries culturelles notamment.

4. La recomposition urbaine

Le recyclage des friches militaires est bien engagé à Royallieu. In fine, marché de l'immobilier et politique municipale réorganisent la ville selon l'accessibilité et les aménités: extension et densification du centre, embourgeoisement des quartiers des années cinquante-soixante désormais péri-centraux, transition forestière couplant villas et verdure, intégration sud autour de services avancés et de nouveaux lieux monumentaux tels le musée-mémorial de l'internement et de la déportation.

5. Le patrimoine revivifié

L'appropriation du cloître Saint-Corneille est emblématique. Si la politique de réhabilitation s'étend à l'intégralité de la vieille ville désignée triangle d'or, les fleurons dynamisés, le palais, les musées Vivenel et de la Figurine, ou les programmations du théâtre impérial de l'espace Jean Legendre, des divers festivals, revisitent l'imaginaire compiègnais.

Une ville – carré magique

L'ancienne cité de cour, de chasse et d'épée détient un carré d'atouts magique: un aéroport international proche, un support urbain noble, une université de haute technologie, un environnement garantissant une certaine qualité de vie quotidienne. Aussi, les Compiègnais mobilisent judicieusement ce capital pour inventer l'avenir.

Le site compiègnais à l'aube d'une bifurcation: la rive droite accueillera désormais l'essentiel de l'urbanisation.

Affiche pour le 1^{er} festival du film de Compiègne. L'imaginaire compiègnais revisité.